

Sarah et Karim **Haahtio** et leurs enfants,
Alyzée, Lilou et Timi;
Laurence **Uldry** et son fils Kevin;
Andréa **Uldry**;
Josiane **Eichenbrenner-Uldry**;
Vincent **Babel**;
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies;
ont le profond chagrin de faire part du dé-
cès de

Monsieur
André ULDRY

leur très cher papa, beau-père, grand-
père, frère, parrain, parent et ami, enlevé
à leur tendre affection le mercredi 3 dé-
cembre 2014 dans sa 72ème année.

La cérémonie religieuse aura lieu le
jeudi 11 décembre à 10h00 en l'église
Sainte-Croix à Carouge.

L'incinération suivra dans la stricte inti-
mité.

Le défunt repose en la chapelle de la
Maison Funéraire à Carouge, 46, avenue
Cardinal-Mermillod.

Cet avis tient lieu de faire-part.